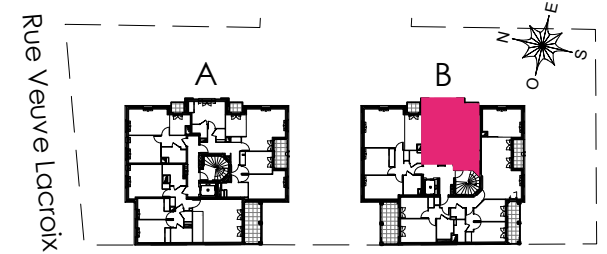


BALCON NON ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

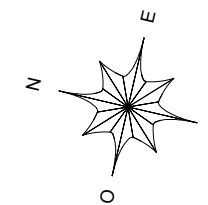


HALL B
 APPARTEMENT DE 2 PIECES
 n° B22 au 2ème étage

ENTREE	4.09 m ²
SEJOUR / CUISINE	22.95 m ²
CHAMBRE	12.6 m ²
SALLE D'EAU	5.18 m ²
SURFACE TOTAL HABITABLE	44.81 m²
BALCON	1.7 m ²
SURFACE TOTAL HABITABLE ET ANNEXE	46.51 m²

LEGENDE

A.	Allège		Radiateur
S.	Seuil	RF	Réfrigérateur
VR	Volet roulant	LV	Lave vaisselle
GC	Garde corps	LL	Lave linge
	Soffite / faux plafond	CU	Cuisson
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	- -	Retombée de poutre
PL	Placard		
SS.	Sèche serviette		



Indice A Juin 2020

Echelle : 0 50 100 200cm

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.